

HANDICAP ■ L'association née de la fusion de l'APEAH et de l'Envol, il y a deux ans, compte 650 salariés dans l'Allier

L'Unapei Pays d'Allier, un nouveau regard

Lors de son assemblée générale, l'Unapei Pays d'Allier est revenu sur ses missions et ses projets pour une société plus solidaire et inclusive envers les personnes handicapées.

Voilà deux années que l'Unapei Pays d'Allier, association de parents née le 1^{er} janvier 2019 de la fusion de l'APEAH et de l'Envol, affirme sa dynamique de défi comme une nécessité afin de « mieux accompagner et inclure les personnes en situation de handicap dans la société », a expliqué le président Richard Petit, réélu à l'unanimité lors de l'assemblée générale.

Soutenir aussi les parents

L'Unapei a pour vocation de soutenir les familles, aider les jeunes parents à se diriger vers une école toujours plus inclusive, pour cela il est nécessaire de s'adapter aux besoins de leurs enfants et de mettre en place des parcours de formations individualisés.

« Lorsqu'un enfant né avec un handicap, l'annonce du diagnostic est une étape importante dans la vie d'un parent, cette annonce conditionne le futur, les relations de confiance qui vont se créer avec les autres profession-



OBJECTIF. Mieux accompagner et inclure les personnes en situation de handicap dans la société, telle est la mission de l'Unapei. PHOTO D'ARCHIVES CÉCILE CHAMPAGNAT

nels. C'est à partir de là que des choix vont s'imposer, nous devons aussi être là pour guider et accompagner dans les décisions, et les démarches liées à l'accompagnement de leur enfant dès lors que le diagnostic est posé », poursuit Richard Petit.

Mais, pas uniquement : l'action d'inclusion se poursuit dans les domaines du travail par des projets d'emplois accompa-

gnés, de l'habitat différencié selon les besoins et de diverses activités de la vie sociale. L'Unapei est aussi un soutien pour les parents vieillissants qui s'inquiètent de leur après.

L'Unapei Pays d'Allier a toujours répondu présent malgré la crise sanitaire qui a radicalement métamorphosé le quotidien. Pour à la fois, communiquer et protéger les rési-

dents comme leurs familles, l'association a très rapidement adapté ses pratiques, par l'utilisation de nouveaux outils devenus incontournables : la visioconférence et les réseaux sociaux.

« Notre travail de réflexion et de concertation permet d'agir efficacement, sans précipitation avec le souci d'achever nos projets ».

Le président Richard Petit a tenu aussi à préciser « qu'une des clés de la réussite, réside en la confiance et la complémentarité que constitue le binôme président - directeur général. Ainsi Christophe Teyssandier, notre directeur général, met en œuvre au quotidien les orientations définies par les instances de gouvernances ».

PRATIQUE

Unapei. Siège social et ressources humaines : Unapei Pays d'Allier, 27, rue du 4-septembre, BP 10301, 03003 Moulins cedex. Tél. 04.70.20.87.72 ; siège financier et juridique : 35 rue du docteur Roux, BP 91225, 03014 Montluçon cedex. Tél. 04.70.02.24.24.

Plusieurs actions depuis deux ans



PROJET. Le nouvel ESAT « Rive gauche » ouvrira ses portes en début d'année 2022. CRÉDIT IMAGE CABINET ARCHITECTURE NICOLAON

En un peu plus de deux années, l'Unapei a répondu sans relâche aux engagements d'ouvertures de services, de créations de places, de contributions d'expertises associatives, d'adaptation des organisations, méthodes et outils. Le président, Richard Petit, a cité, par exemple, les différentes ouvertures :

- Une structure pour des personnes présentant des troubles du spectre autistique à Avernès.

- Une unité pour personnes en situation de handicap vieillissantes à Avernès.

- La création et l'extension de places SAMSAH pour le renforcement de l'inclusion sociale pour les personnes présentant un handicap psychique sur Montluçon et Moulins.

- La création d'un Pôle de Compétences de Prestations Externalisées (PCPE) dédié à un public provenant de l'aide sociale

à l'enfance à Montluçon.

Quant à la construction du nouvel ESAT « Rive Gauche », à Montluçon, le chantier progresse et son ouverture aura lieu comme prévu en début d'année 2022.

« Parce que nous donnons une place réelle à la personne en situation de handicap, et facilitons son expression et sa participation dans les instances de gouvernance, l'Unapei

Pays d'Allier est légitime et reconnue comme experte dans ce domaine. À ce titre, nous avons contribué au Projet Territorial de Santé Mentale de l'Allier, coordonnons des actions sur la santé mentale et animons des conférences sur le handicap ». Autre distinction, et pas des moindres : l'association a intégré le périmètre de labélisation « Don en confiance » initié par l'Unapei Nationale. ■

Les futurs projets pour les cinq prochaines années

Christophe Teyssandier a exposé les futurs projets inscrits dans le Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens, le CPOM 2022 - 2026 qui sera contractualisé avec les financeurs, l'Agence régionale de santé Auvergne Rhône-Alpes et le conseil départemental de l'Allier, au 1^{er} janvier 2022.

Le directeur général a précisé que ce travail de réflexion et d'élaboration de projets est réalisé par l'ensemble des équipes de direction et des professionnels de terrain. La validation étant proposée par la suite à toutes les instances de gouvernance de l'Association.

Sur les cinq prochaines années, l'ensemble des projets s'inscrit selon quatre axes stratégiques.

- **Prestation d'accompagnement des personnes accueillies.** Par exemple, faire évoluer le pôle d'insertion en milieu ordinaire des ESAT, développer les modalités de scolarisation inclusive, développer les répon-

ses innovantes pour tous, développer les différentes formes d'habitat inclusif.

- **Pilotage de la démarche d'amélioration continue de la qualité.** Développer toutes les formes de préventions aux soins, la création d'un label « bonnes pratiques », mais également de réactualiser en permanence l'ensemble des outils définis par la loi du 2 janvier 2002 (projet individuel, livret d'accueil, projet d'établissement, ...).

- **Mise en place d'une organisation efficiente.** Développer la qualité de vie au travail, développer une plateforme de remplacement, restructurer les secteurs Enfance et Travail en dispositif, création d'un atelier thérapeutique.

- **Inscription des établissements dans la dynamique territoriale.** Développer les conventions avec les acteurs du milieu ordinaire (Scolaire, travail, soins, collectivités, ...), développer les contributions d'expertise. ■